

Les dix commandements du laitier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 98

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes utiles. — Une revue industrielle américaine publie les intéressants renseignements qui suivent sur la mise en exploitation des chutes du Niagara, d'après les plus récentes statistiques. On sait que depuis quelques années un grand nombre d'industries sont actionnées au moyen de turbines électriques, elles-mêmes mises en mouvement par la célèbre cataracte de quarante-neuf mètres de hauteur.

La captation du Niagara a donné, jusqu'à présent, de merveilleux résultats. Il s'est notamment fondé, non loin du lac Ontario, une ville entière dont toutes les usines et les fabriques fonctionnent grâce aux turbines en question.

Actuellement, les dynamos électriques du Niagara fournissent une énergie évaluée à 45,190 chevaux-vapeur. Les dépenses d'exploitation se sont élevées, l'année dernière, à 625.000 francs, alors que les recettes, pour le même laps de temps, ont dépassé 3.750.000 francs.

Les industries qui empruntent la plus grande quantité d'énergie, aux chutes du Niagara sont la Compagnie du carbure de calcium (10.000 chevaux), l'Usine de transmission de force (8.000 chevaux, qui éclaire, à soixante kilomètres de là, la ville de Buffalo, et la Fabrique internationale de papier (7.200 chevaux). Un seul transformateur rotatif développe jusqu'à vingt-cinq mille chevaux !

* * *

Sévère interdiction. — L'office de santé de Boston vient de publier un avis par lequel il est formellement interdit de cracher sur le parquet, les plates-formes ou les marches de toute voiture publique, wagons, tramways ; dans les salles d'attente, dans les établissements, églises, théâtres, marchés, sur les trottoirs des rues et des places publiques, sous peine d'une amende de 500 frs.

Voilà certes une mesure utile, mais qui avec une pénalité aussi draconienne risque fort de ne pas être observée souvent.

* * *

Les trains blindés. — La guerre du Transvaal semble promettre un rôle important aux trains blindés. Bien qu'il existe plusieurs modèles de ces trains, voici en substance la description du type le plus usité.

A l'avant se trouve un fourgon portant l'artillerie. Le blindage, en forme d'éperon comme la proue d'un navire et arrondi sur les côtés de façon que les projectiles ennemis ricochent sans pénétrer, est formé de plaques d'acier qui ont jusqu'à dix centimètres d'épaisseur. L'artillerie se compose de deux pièces, généralement de petit calibre, mais légères et à tir rapide. Elles sont placées en barbette devant un champ de tir très étendu.

Derrière cette batterie roulante vient la locomotive qui la pousse. Elle est également protégée par des plaques épaisses, ce qui est nécessaire pour mettre les organes de la machine à l'abri de toute balle et de tout obus.

Sur la machine se trouve une tourelle blindée destinée au commandant. Il est ainsi au centre du train, de façon à pouvoir donner des ordres tant aux combattants qu'au mécanicien.

Après la machine vient un wagon blindé, quelquefois deux, rarement trois, contenant des soldats d'infanterie. Ce sont des caisses d'acier dont l'épaisseur est moins grande et qui sont percées de plusieurs rangs de meurtrières, afin de permettre un tir très nourri.

A l'arrière on place quelquefois un fourgon contenant une pièce destinée à tirer dans le sens contraire à la marche, si le train était tourné par l'ennemi. Mais comme on n'en fait pas souvent usage et qu'elle alourdit inutilement le train, elle est le plus souvent supprimée.

Tel qu'il est, l'engin est évidemment redoutable pour les Boers, qui ne possèdent rien de semblable ; mais il est clair qu'un train, blindé ou non, ne peut marcher que sur des rails. Cette vérité de La Palice indique aux Boers ce qu'ils ont à faire.

* * *

Le salut à bicyclette. — Tout militaire doit le salut à ses supérieurs. Oui, mais si ce militaire est à bicyclette ?...

La théorie n'a pas prévu le cas. Aussi les Allemands viennent-ils d'élaborer à ce sujet un règlement, ce qui leur a donné, pour le même prix, l'occasion d'inventer un nouveau mot.

Le « *Fahrradvorschrift* » — c'est ainsi que ce règlement s'appelle — s'exprime, au sujet des marques extérieures de respect dues par les cyclistes militaires, de la façon suivante :

« Le salut du cycliste, lorsqu'il est sur sa machine, consiste à diminuer sa vitesse, à se redresser et à regarder franchement le supérieur. Si le cycliste doit faire face au supérieur qu'il rencontre, il met pied à terre ; s'il se trouve dans une rue très fréquentée dont l'encombrement l'oblige, pour sa propre sécurité, à veiller attentivement à la conduite de sa machine, le cycliste n'est pas tenu de rendre les marques extérieures de respect... »

Ce dernier point est heureux pour le cycliste ; mais, même en des rues peu encombrées, il est quelquefois dangereux, pour le soldat qui pédale, de « regarder franchement son supérieur ».

* * *

Le cigare et la psychologie. — Après les graphologues, les « *cigarologues* », si nous osons nous exprimer ainsi.

D'après ces observateurs, l'homme qui serre son cigare entre les dents et l'y tient fixé, qu'il soit allumé ou non, est un monsieur agressif, exigeant, rapace, dont il faut se méfier comme de la peste.

Celui qui fume son cigare d'une façon dégaagée, le retirant souvent de ses lèvres et prenant plaisir à suivre les spirales de la fumée, celui-là est un bon garçon, expansif, franc, le cœur sur la main.

Le fumeur qui attend que le bout de son cigare soit orné d'un « faux-col » de cendre de plusieurs centimètres avant de le secouer, est considéré comme un être orgueilleux, vaniteux et frivole.

Bref, l'homme commence à disposer de trente-six moyens de pénétrer son semblable, ce qui ne l'empêche pas de se laisser « mettre dedans » par n'importe qui.

Pour le moment, nous voilà au courant de la façon de juger le caractère des gens qui fument d'après leur manière de fumer. Reste à trouver le moyen de deviner le caractère de ceux qui s'abstiennent de tabac d'après la manière dont ils ne fument pas.

Les dix commandements du laitier

Une alimentation rationnelle et une bonne hygiène de l'étable, jointes à une propreté rigoureuse, sont d'une importance capitale pour la production d'un lait salubre. Rappelons, à ce propos, les préceptes établis par M. O. Dietsch, ancien chimiste de la société laitière de Cham, dans ce qu'il appelle les dix commandements du laitier :

1. On ne doit se procurer et élever que des vaches laitières saines et vigoureuses ;
2. On doit s'assurer que des soins entendus

soient donnés partout, à la ferme, à l'étable et au pâturage ;

3. Un bon fourrage et une eau pure, avec la quantité nécessaire de sel, sont les premières conditions de prospérité du bétail et de production d'un lait de bonne qualité ;

4. Les étables doivent être bien éclairées, spacieuses, bien ventilées et munies d'un thermomètre ;

5. Les vaches doivent être maintenues propres, souvent étrillées, cela toujours avant la traite, afin qu'il ne tombe ni poussière, ni poil dans le lait ;

6. Tous les vases et ustensiles qui sont mis en contact avec le lait doivent être maintenus dans un état de propreté tel qu'ils paraissent toujours neufs ;

7. La traite des vaches doit être faite avec beaucoup de soin, avec une grande propreté et à intervalles réguliers ;

8. Le lait de chaque vache doit être tout de suite éloigné de l'étable, vidé dans les vases destinés au transport et placé au dehors ; il doit être rapidement refroidi ;

9. Pendant le transport on doit éviter les fortes secousses, ne pas trop agiter le lait, afin qu'il ne se forme pas des masses de beurre ;

10. Le lait de vaches auxquelles on administre des drogues, ou qui sont malades, ne doit pas être livré à la consommation.

LETTRE PATOISE

Batiche. — Bon soir Djoset ! Co que te m'és dit ste vrapraie m'é interressie, i vin pou ouei le réchte.

Djoset. — Vou à ce que nos en étin ?

Batiche. — Qu'el était bin malaigié és ovriés de cheudre l'exemple de ci Djeain Pierre.

Djoset. — De aye ! ce n'a pe dé pu aigié, main ce n'a pe impossible, Voyan, se toi, Batiche, te signò lai tempérance, te l'engaidjéro de ne pu boire de gotte, de ne djémais te soulaie, ni aivo di vin, ni aivo de lai bière, te ne serò pe pu mà, témoin que de toi. Le duemoine aiprés les vépres, tai fanne adrait tieuri enne botoye de vin qu' vos boirin entre tu en l'hôta. ou bin vosadrin tu ai lai fois, faire enne promenade dains le bos, laiyou vos goûterin chu l'hiërbe — i crais que çoli varait trop bin meu pou toi que le cabairait. Eh bin ! se te diò en tes amis de faire qu' ment toi, et se doués ou tràs familles se réunéchant po faire ensoine ste promenade, el airint di piagi, to le monde serait djoéyue. Le iundi, les ovriés poirrin allai an iote traiveye en l'établi ; le maïdgi, ai s'y troverin aïot, et à bout de lai semaine, ai tuerint ios chés djoïnaiés. A bout di mois, ai poirin bottaie quéques sous en lai caisse d'épargne. A ce que çoli ne varait pe meu que de discutaie di socialisme à cabaret dous ou tràs djoués de lai semaine, en dépensaint tes sous ? En définitive, qu'à ce ci socialisme, qu' ment l'entendant bécò d'ovriés ? — I te le veudire : C' à les parajoux que voirint bin boire et bin maïdgi sains ran faire, fricotaie les récoltes des paysains, que se sont érintaie po les aivoi, taindis que les heurledgeaires boyint et s'aimusint. Ai y en é même que voirint ios pare ios tchains, ios prais, même ios mègeons. Te sais çoli, Batiche. Crais te qu' ai vian réussi ? Eh bin nian. Les roudges et les nois, propriétaïres, se vian réuni, les bons ovriés se vian bottaie d'aivo ios, an veut combattre et ce n'a pe di chure, les communistes que vian être les maîtres. Ai l'ain bel ai faire des syndicats, ai ne v'lan pe réussi en çoli. I ne crie pe contre les syndicats ; ai y en é des bons, ai pe des crouéyes. Ste veu, nos en djaserain duemoine que vint.